



Procès-verbal n°11 de la réunion du Conseil d'administration du 30 janvier 2024

Présents : Mme M. Joliet (vice-présidente), C. Nicolas, C. Porphyre, MM. JP. Delchef (*président*), S. Faraone, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas (*trésorier général*).

Excusés : MM. M. Marnette, JP Vanhaelen

La réunion a lieu en vidéoconférence

Avant d'entamer ses travaux, le conseil d'administration réitère ses vœux de prompt rétablissement à l'attention de Marc, victime d'un important problème de santé.

0. Ordre du Jour

Les membres du CdA approuvent l'ordre du jour de la réunion.

1. Reprises des activités de M. Marnette

Pendant l'absence de Marc, ses compétences sont réparties comme suit : J. Nivarlet reprend la présidence de la commission des cadres, B. Scherpereel reprend la présidence de la commission marketing.

2. Propositions de modification du règlement d'ordre intérieur mises à l'ordre du jour de l'AG 23/03/2024

Les membres du CdA prennent connaissance de l'ensemble des propositions de modification du règlement d'ordre intérieur déposées par les différents groupements parlementaires. Ils formulent certaines remarques et définissent leur position sur certaines propositions.

3. Compétition 2023-2024

3.1. Organisation de la phase finale des championnats régionaux de jeunes

M. Joliet, présidente du département championnat, présente le programme de la phase finale des championnats régionaux de jeunes tel qu'il a été élaboré par le groupe de travail « championnats jeunes régionaux ». Il sera envoyé aux clubs et publié dans la prochaine newsletter.

3.2. Organisation des Awards 2023-2024

Après un dernier rappel, une majorité de clubs dans chaque série régionale séniors a rempli le bulletin de participation du premier tour, les membres du CdA confirment dès lors son organisation.

3.3. Organisation de la Coupe de Belgique dames

P. Thomas présente l'état d'avancement de l'organisation de l'événement.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du CdA du 9 janvier 2024

Les membres du CdA approuvent le procès-verbal de la réunion du CdA du 9 janvier 2024 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1042 du 19 janvier 2024.

5. Suivi des décisions de la réunion du CdA du 9 janvier 2024

5.1. Création de vareuses d'arbitres « fair-play »

A. Geurten, président du département arbitrage, fait part de l'avis positif du département sur la création de vareuses d'arbitres « fair-play ». Il attire l'attention du CdA sur les questions de faisabilité, de coût et de logistique inhérents à la concrétisation du projet. Les membres du CdA décident de garder l'idée lors de la prochaine fourniture d'équipements.

5.2. Invitation du président du comité provincial de Liège

Les membres du CdA prennent connaissance du courrier du président du CP de Liège les informant de son impossibilité de répondre à l'invitation lancée. Le président précise toutefois qu'un certain nombre de points que le CdA souhaitait traiter ont été évoqués lors de la réunion du département CP-CDA.

6. Rapport du trésorier - général

Le trésorier-général présente et commente les modalités de reporting de la gestion financière des équipes nationales telles qu'elles ont été concertées avec les représentants de BVL.

Les membres du CdA saluent le travail fourni qui pourrait, à terme, aboutir à la création d'une comptabilité nationale, et approuvent les modalités de reporting qui seront effectives dès l'exercice 2024.

7. Compétences administratives

7.1. Demande de dérogation sollicitée par le club BC Dison - Andrimont (1215)

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à une joueuse, M.G, d'obtenir une désaffiliation administrative alors que le délai du 31 décembre 2024 est dépassé.

Les membres du CdA décident d'accorder ladite dérogation compte tenu des circonstances médicales et des conditions particulières qui l'avaient empêchée d'envisager de reprendre la compétition plus tôt.

7.2. Création d'un club sans équipes en compétition

Les membres du CdA prennent connaissance d'une demande de particuliers visant à créer un nouveau club sans toutefois inscrire, dans un premier temps, d'équipes en compétition.

Les membres du CdA décident d'accepter la demande sous réserve que le nouveau club réponde à toutes les conditions administratives prévues dans le règlement d'ordre intérieur.

8. Compétences judiciaires

8.1. Recours en grâce introduit par M. Clajot Mathieu

Les membres du CdA prennent connaissance de la réaction du Conseil d'appel sur leur demande d'avis sur le recours en grâce introduit par M. Clajot Mathieu par laquelle il considère que les dispositions de l'article PJ 23 n'ont pas été respectées.

Indépendamment du fait que le président précise que la demande a bien été adressée, verbalement, à un procureur, les membres du CdA demandent au secrétaire-général d'adresser un

courrier officiel sollicitant l'avis requis du conseil d'appel en regrettant toutefois le caractère dilatoire de sa réaction.

8.2. Evocation de la décision du CJP Luxembourg

Lors de sa séance du 9 janvier 2024, le conseil d'administration a décidé d'ouvrir en évocation le dossier LX.004.2324 relatif à la réclamation du club Royal BC SAINT-HUBERT (1353) contre BC Eagles SAINT-LEGER (0927) dans le cadre de la décision rendue par le CJP Luxembourg pour la rencontre n° LU102029.

Le conseil d'administration a procédé à l'analyse du dossier reçu par le conseil judiciaire du Luxembourg ainsi qu'aux données fournies par la commission informatique.

Attendu :

- Que le joueur PECHER Lois a été inscrit sur le PC53 en date du 02/12/2023 à 16:46 par le secrétaire du club de RBC St Hubert, M. Leonard Philippe (ID BigCaptain : 190)
- Que, lors de la séance du conseil judiciaire du Luxembourg, la pièce présentée devant cette instance est la feuille de match téléchargée et qu'il s'agit d'un replica ;
- Que, lors de la séance du conseil judiciaire du Luxembourg, il n'est pas contesté que le joueur n'était pas repris sur le PC53 au début de la rencontre.
- Que, lors de l'analyse de la feuille électronique par la commission informatique de l'AWBB, il apparaît clairement un « R » au regard du nom du joueur PECHER Lois :

Capture d'écran réalisée sur la feuille électronique n° LU102029

- Qu'au vu de cet élément, la feuille électronique a parfaitement informé le club de RBC SAINT Hubert sur l'absence de qualification du joueur PECHER Lois et qu'il aurait pu réagir avant le début de la rencontre pour inscrire ce joueur sur la liste PC53 via la plateforme BigCaptain ;



- Que l'article PC16 du règlement d'ordre intérieur de l'AWBB précise :

3. En l'absence ...

[...]

- de nom sur la liste des joueurs inscrits (PC53), il sera mentionné un « R » à côté du nom de l'intéressé sur la feuille de match.

Si après contrôle du Département ou Comité compétent, il apparaît qu'il n'y a pas de liste de joueurs inscrits ou que le joueur n'y est pas inscrit, le forfait et l'amende prévue au TTA (PC.73) seront appliqués pour cette rencontre.

- Que le Comité Provincial du Luxembourg a parfaitement appliqué les dispositions prévues dans le règlement d'ordre intérieur de l'AWBB voté par l'Assemblée Générale.

Par conséquent, sur base de ce qui précède, les membres du conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'annuler la décision du CJP Luxembourg et de confirmer le forfait infligé par le Comité Provincial.

8.3. Demande d'évocation de la décision du conseil d'appel du 19 janvier 2024

Sur demande de P. Thomas, président de la commission informatique, les membres du CdA décident d'évoquer la décision du Conseil d'appel, AP004-2324.

9. Rapport des réunions des instances fédérales

9.1. Courrier adressé au groupement des parlementaires namurois

Les membres du CdA prennent connaissance du courrier du président apportant un certain nombre de précisions sur les points débattus lors de la dernière réunion des parlementaires namurois du 19 décembre 2023.

10. Département Coupes

10.1.Département Coupes

10.1.1. Dossier BC Sprimont - CEP Ladies en U12

Les membres du CdA prennent connaissance de la décision du conseil d'appel décidant de faire rejouer le match, de l'argumentaire du Comité provincial de Liège sur l'absence d'arbitres officiels et du rapport de M. Joliet, présente au match remis.

10.1.2. Bilan des ½ finales de Coupes AWBB

S. Faraone, président du département coupes, présente et commente les résultats des ½ finales organisées au Rebond Ottignies et au BCJS Estaimpuis. Il tient à féliciter et remercier les 2 clubs et leurs nombreux bénévoles pour la parfaite organisation de l'événement.

Ils regrettent les quelques débordements d'un groupe de supporters d'un club et confirment leur responsabilité et la prise en charge des frais inhérents aux dégâts occasionnés aux installations du Rebond Ottignies.

Une attention particulière sera apportée à la gestion des tables des matches.

10.2.Département Mini-Basket

C. Nicolas, présidente du département mini-basket présente le bilan des différents tournois organisés fin 2023 :

- | | |
|--|---------------|
| • 02/12/23 : La Garenne : Tournoi U8 : 24 équipes | 60 rencontres |
| • 03/12/23 : Ransart : Tournoi U10 : 20 équipes | 40 rencontres |
| • 03/12/23 : La Garenne : Tournoi U10 : 20 équipes | 40 rencontres |
| • 17/12/23 : Jumet : Tournoi U12 : 30 équipes mixtes | 75 rencontres |
| • 18/12/23 : Jumet : Tournoi U12 girls : 20 équipes filles | 61 rencontres |
| • 18/12/23 : Jumet : Tournoi U10 Girls : 10 équipes filles | 20 rencontres |

Total : 24 U8 + 40 U10 mixtes + 30 U12 mixtes + 20 U12 filles + 10 U10 filles = 124 équipes (+/- 1300 enfants).

Un T-shirt a été remis à tous les participants

L'encadrement a été intégré dans le projet 'Arbitres club' avec 5 formateurs et de nombreux arbitres de clubs.

10.3.Département détection et Sélection

J.Nivarlet, président du département détection et sélection, dresse un premier bilan des JRJ qui se sont déroulées le 21 janvier 2024.

11.Nouvelles de Basketball Belgium

11.1 Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de BB du 17 janvier 2024

Les membres du CdA prennent connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de BB du 17 janvier 2024.

11.2. Réunions pour le lancement de la TDW2

M. Joliet, membre du département compétition de BB, fait rapport des réunions qui ont eu lieu à ce sujet et des commentaires formulés par les clubs.

12. Divers

C. Porphyre : se charge de créer une nouvelle bâche avec les logos actualisés des partenaires de l'AWBB. Ces nouveaux logos seront repris dans la brochure annonçant les finales de Coupe AWBB.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général